



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	11
Présents	6
Votants	11

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 28 novembre

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2024/35 -

Date de la convocation municipale : 20 novembre 2024

**OBJET :**

Approbation des travaux de proximité proposés pour l'exercice 2025 et de la demande de subvention correspondante auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Présents :

Mmes Régine FARLIN – Sophie KERNEN - MM. André BERTERO – Christian DENANS – Stephan LUCIBELLO – Jean de PALEVILLE

Absents excusés :

Mme Mélanie GALVEZ donne pouvoir à Mme Sophie KERNEN  
Mme Natacha GRISONI donne pouvoir à Mme Régine FARLIN  
Mme LEFUR Véronique donne pouvoir à M. Stéphan LUCIBELLO  
M. Alain BROUSSE donne pouvoir à M. Christian DENANS  
M. Alain GRANDGIRARD donne pouvoir à M. Jean de PALEVILLE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à la suite de nouveaux travaux identifiés (aménagements et travaux d'entretien sur la commune) à entreprendre pour l'exercice 2025, il convient de soumettre de nouveau à l'approbation du conseil municipal l'ensemble des travaux de proximité rendus nécessaires dans la commune, comme énoncé dans la délibération n° 2024-23 qu'il conviendra donc d'annuler.

A cet effet, il propose d'examiner en détail le plan de financement prévisionnel ci-dessous reprenant différents projets sur lesquels les conseillers municipaux sont invités à se prononcer, la part de l'autofinancement communal représentant 30 % des travaux soit 15 168.29 € et la part départementale représentant 70 % des travaux, soit 35 392.69 €.

Nature des travaux	Montant HT	Vote Pour	Vote Contre	Abstention
Mise en place clôture jardins partagés	15 000.00			
Eclairage LEDS au Parc	15 050.00			
Murets à restaurer rue S. Allemand	2 750.00			
Modification du portail de la salle des Mariages	1 210.00			
4 projecteurs jeux de boules	2 028.00			
5 mâts à remplacer place M. Mérendol	2 550.00			
Nichoirs – projet d'école	1 744.53			
Fenêtres classe école	4 224.00			
Eclairage LED rue de l'Eoure	1 408.00			
<i>Sous-total</i>	<i>45 964.53</i>			
Aléas de chantier (10 %)	4 596.45			
<b>Montant total des travaux à financer</b>	<b>50 560.98</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Subvention du Conseil Départemental (70 %)	35 392.69			

Après avoir examiné les différents devis et en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation des projets précités,
- Charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des B.D.R.,
- Fait inscrire au Budget Primitif 2025 les crédits correspondants
- Annule la délibération 2024-23

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de Séance



Christian DENANS

Le maire d'AURONS



André BERTERO

*Le maire d'Aurons certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'état et de sa publication.*